

Présentation

Code interne : PMT5-MQHSE

Description

Tout ingénieur dans ses missions en entreprise a à utiliser un système de management formalisé selon des exigences réglementaires et/ou normalisées. Il doit en comprendre le sens et l'usage. Responsable de projet RetD, responsable de production ou responsable d'études techniques ou scientifiques, il comprend le rôle et l'impact de la réglementation sur ses activités et leurs finalités. Ceci dans les différents domaines que sont la qualité de produits et des services, la gestion et la préservation de l'environnement et le maintien de l'hygiène, de la santé et de la sécurité des personnes. Encadrant, voire dirigeant d'équipes, l'ingénieur connaît le fonctionnement d'un système de management et de ses outils de pilotage. Il est en mesure de les utiliser dans les démarches de progrès et d'amélioration continue.

Les objectifs de ce module sont les suivants :

comprendre la finalité de la réglementation nationale, régionale et internationale,
repérer les principaux textes de la réglementation environnementale et de la réglementation sur l'hygiène, la santé et la sécurité des personnes,
maîtriser les outils méthodologiques sur l'analyse des risques, et d'analyse des causes,
connaître ce qui se pratique dans son entreprise d'accueil.

Heures d'enseignement

CI

Cours Intégrés

12h

Syllabus

Première partie (4 heures)

Le rôle et la finalité de la réglementation,

La veille réglementaire et sa prise en considération dans l'entreprise,

Le principe de l'identification des dangers de l'évaluation des risques (les approches de type AMDEC),

La maîtrise légale des risques environnementaux (étude d'impact, impacts significatifs et couverture, ICPE, arrêté préfectoral, SEVESO, ATEX),

La maîtrise légale des risques d'hygiène, de santé et de sécurité au travail (prévention des accidents et maladies professionnelles, analyse des risques professionnels et document unique, gestion des accidents et presque accidents),

La maîtrise légale des risques de sécurité dans l'utilisation ou la consommation du produit (ou du service).



Seconde partie (8 heures)

Un travail de groupe est engagé à l'issue de la première partie afin que les étudiants travaillent sur un sujet pour collecter et synthétiser des informations dans leurs entreprises et effectuer un travail de présentation lors de la seconde partie. Ce travail de présentation permet de développer de façon pratique les sujets abordés en première partie.

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Projet	Rapport			0.67		
Projet	Soutenance			0.33		

Seconde chance / Session de rattrapage - Épreuves

Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Note éliminatoire de l'épreuve	Remarques
Epreuve terminale	Oral	15				

Infos pratiques

Contacts

Intervenant

Martine Sarrette

✉ Martine.Sarrette@bordeaux-inp.fr